

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/006/7.10

Feuillet n°013



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

**L'an deux mil vingt-quatre, le 6 mars**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Thenon, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 28 février 2024**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	46
Votants :	50
Pour :	50
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Didier CLERJOUX représenté par Jacqueline CLAVERIE, Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN, Mattia TRENTEMONT représentée par Pascale LARUE.

**Excusés** : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Bernard BEAUDRY.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

## OBJET : Règlement Budgétaire et Comptable

Par une délibération en date du 28 juin 2023, la CCTHPN a adopté le référentiel M57 applicable depuis le 1er janvier 2024.

L'élaboration d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat devient désormais obligatoire. Celui-ci a pour objectif de fixer les principales règles et procédures auxquelles la collectivité se conforme et les faire connaître avec exactitude pour créer un référentiel commun.

Le RBF est adopté par l'assemblée délibérante pour la durée du mandat et ne peut être révisé que par elle.

AR Prefecture

024-200041150-20240306-DE2024006-DE  
Reçu le 10/03/2024

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** :

- 1. **D'ADOPTER** le Règlement budgétaire et financier annexé à la présente ;
- 2. **D'AUTORISER** M. le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 12/03/2024

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir

<b>AR Prefecture</b>	Communauté de Communes
024-200041150-20240306-DE2024006-DE	58 Avenue Jean Jaurès
Reçu le 12/03/2024	24120 Terrasson-Lavilledieu
	05 53 50 96 10
	Haut Périgord Noir